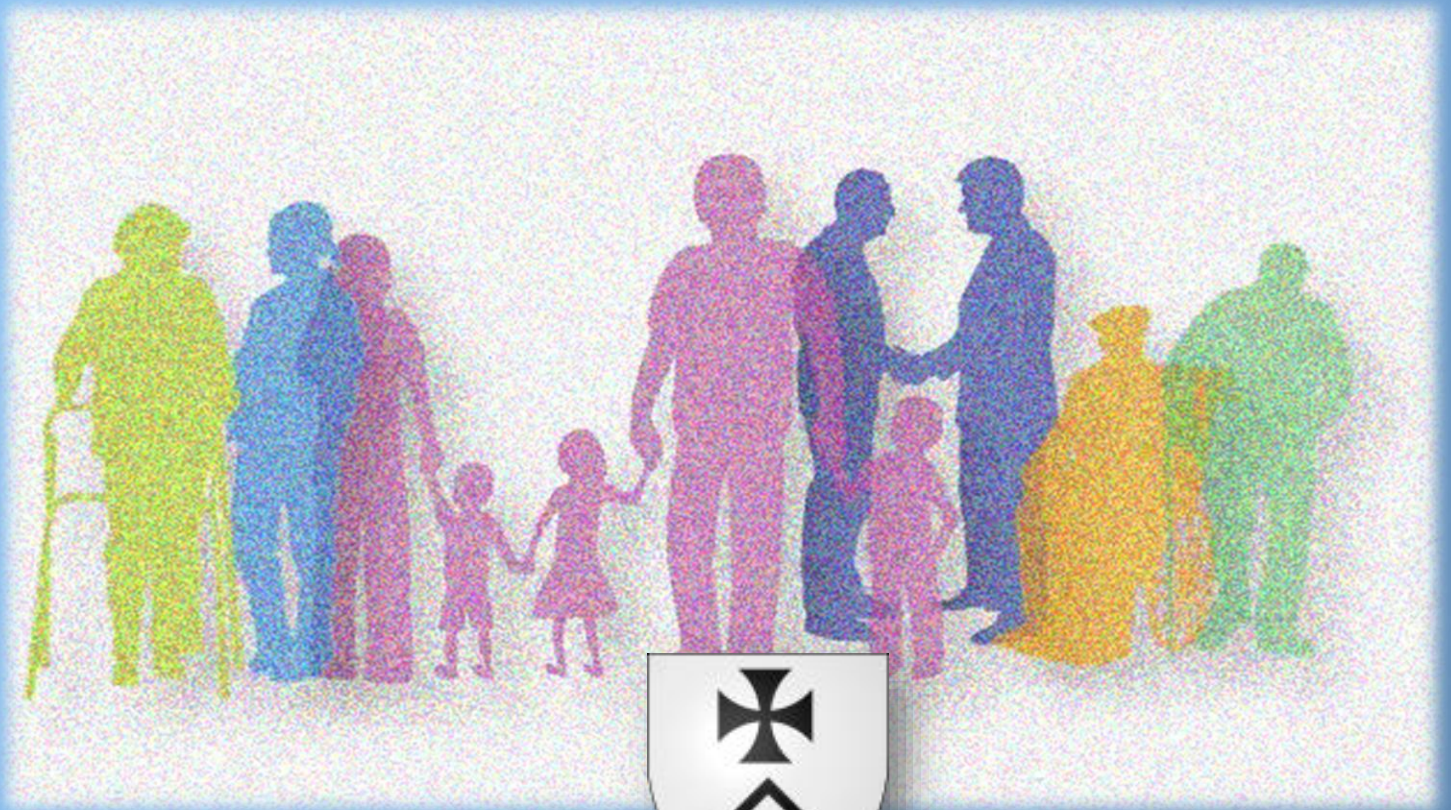


BLOTZHEIM

C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale



D.O.B 2020

PREAMBULE

Les C.C.A.S. des communes de plus de 3.500 habitants sont concernés dans le cadre de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales par la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB).

L'article 107 de la loi NOTRe (loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) est venu étoffer les dispositions relatives au DOB (débat d'orientation budgétaire) sous la forme d'un rapport d'orientations budgétaires (ROB).

Ce débat ne doit pas seulement avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget, il doit en outre être pris acte par une délibération spécifique, à savoir un vote du conseil d'administration.

Le présent rapport du CCAS sera mis en ligne sur le site internet de la ville, www.blotzheim.fr, conformément à la réglementation.

Rappel des étapes budgétaires à Blotzheim :

☞ 24 février 2020 : débat sur le rapport d'orientation budgétaire pour 2020

☞ 9 mars 2020 : vote du budget primitif 2020

CONTEXTE NATIONAL 2019/2020

Nombre de problématiques se posent fin 2019 tels que les fractures territoriales, les mutations - parfois douloureuses - de l'engagement politique, les défis de l'accès à l'emploi, la dématérialisation des services publics, l'éloignement de la proximité des services publics, le vieillissement de la population.

A ce titre, les associations et fédérations réunies au sein du GR 31 dont l'U.N.C.C.A.S. (Union Nationale des CCAS de France) ont demandé au ministre des Solidarités et de la Santé à procéder au dégel de la réserve prudentielle de 150 millions d'euros d'ici la fin de l'année 2020.

CONTEXTE COMMUNAL 2019

Depuis des années, le C.C.A.S. mène une collecte de données dans divers domaines d'interventions sociales, tels la démographie, la petite enfance, l'éducation, les familles, le logement, la précarité, l'urgence sociale, le handicap, la vieillesse et la dépendance.

Celle-ci s'inscrit dans une démarche partenariale du C.C.A.S. avec les partenaires institutionnels et associatifs intervenants sur la commune.

L'analyse de ces données et leur évolution permet chaque année de dégager des axes prioritaires en matière d'action sociale, ayant pour objectifs le déploiement de nouvelles actions si besoin, le maintien ou le réajustement des actions en cours.

Ainsi, les données socio-démographiques de Blotzheim sont les suivants :

- Le nombre d'habitants sur la commune (population totale - chiffre INSEE au 1^{er} janvier 2020) : 4.640 habitants ;
- Une population vieillissante : 607 personnes ont plus de 70 ans soit 13 % de la population ;
- Le quart de la population a moins de 18 ans (sur 1150 jeunes, 125 relèvent de la tranche 0 - 3ans, 554 pour la tranche 3-11 ans et 481 pour la tranche 11-18 ans) ;
- La composition des familles dans les logements sociaux (sur 283 personnes recensées) est composée à 50 % d'une personne seule, à 17 % d'une personne seule avec 1 enfant, à 9 % d'un couple, le restant étant essentiellement composé d'un couple avec 2 enfants ;
- Des niveaux de revenus très confortables mais qui ne doivent pas cacher des situations fragiles pour la population demeurant dans les récents logements sociaux majoritairement des PLAI.

Par ailleurs, le CCAS bénéficie d'un soutien technique de la part de plusieurs services de la ville (finances, ressources humaines, informatique, juridique, centre technique) dans le cadre d'une convention d'assistance pour un montant de 5.000 €. Il ne compte donc pas d'effectif propre en son sein.

En 2019, l'objectif du C.C.A.S. était non seulement de maintenir les principales actions en direction des séniors et des familles défavorisées toujours en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels tels le secours catholique (CARITAS), l'A.P.A., la C.A.F., le pôle social du Département, mais également de continuer à gérer administrativement la « Maison la Source », lieu d'implantation de la section locale de Caritas ainsi que du logement d'urgence destiné à tout blotzheimois dans le besoin de se loger dans l'urgence.

En 2019, les dépenses de fonctionnement pour un montant prévisionnel de 50.064,29 € se décomposent comme suit, outre les dépenses d'ordre général (soit 31 % des dépenses de fonctionnement) :

↳ **les dépenses au titre de la solidarité pour 2019 (24 % des dépenses réelles de fonctionnement 2019, en très nette baisse par rapport à 2018, le non remplacement prolongé de l'assistante sociale courant 2019 ayant une incidence sur la baisse du nombre de demandes d'aides sociales) :**

- √ aides alimentaires : 2.883,42 € en faveur de 16 familles (sachant que le C.C.A.S. a mandaté, sur le budget 2020, pour plus de 1.249,81 € de bons alimentaires délivrés courant décembre 2019)
- ⇒ augmentation de ces aides de plus de 25 % de 2019 sur 2018 ;
- √ Aide pour l'acquisition d'un tricycle : 143 € ;
- √ Aides d'urgences : 500 € ;
- √ Aide pour l'acquisition de mobilier à Caritas : 1.008 € ;

√ Aides de Noël : 7.600 € en faveur de 21 familles sur la base de la liste soumise par l'assistante sociale du Conseil Départemental comportant de nouveaux cas de familles nécessiteuses dont des nouveaux arrivants ;

↳ **les dépenses en faveur des animations séniors se décomposent comme suit (45 % des dépenses réelles de fonctionnement 2019 eu égard à l'augmentation des séniors dans la commune) :**

√ repas de Noël + distribution de colis de Noël pour les personnes âgées ne pouvant pas y participer : 22.272,13 € (en augmentation compte tenu du vieillissement de la population) ;

√ Atelier sénior : 36 € pour un atelier informatique.

Ces dépenses d'ordre social sont financées une nouvelle fois en 2019 intégralement par des ressources propres du CCAS (autofinancement + locations de terrains + participations parents p/concession de cimetière + versement de recettes au titre « des jetons orphelins » versés par le casino de Blotzheim et qui représentent plus de 50 % des recettes de fonctionnement - en augmentation par rapport à 2018 au vu des très bons résultats du casino en 2019.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 47.960 € en faveur, notamment, des équipements de l'aire de jeu de la plaine sportive pour 42.056 € et du matériel pour la baby gym pour 5.904 €.

Elles sont financées en partie par le FCTVA de 2019 pour un montant de 18.831,93 € (sur la base des investissements pratiqués en 2018) et de l'autofinancement de la commune, ce budget n'ayant pas eu recours une nouvelle fois à la mobilisation de prêts.

ORIENTATIONS DU CCAS DE BLOTZHEIM POUR 2020

En raison des échéances municipales à venir, un nouveau conseil d'administration sera installé courant du mois de mai 2020. Aussi, de manière à lui permettre d'être sensibilisé sur toutes les problématiques liées à l'aide sociale courant 2020, le budget 2020, qualifié de « budget de transition », est fortement allégé par rapport aux années précédentes. De ce fait, ce budget prévisionnel est une esquisse, sujette à des ajustements tout au long de l'année dès que nécessaire.

Également, pour toutes ces raisons, il ne sera pas fait état d'un plan pluriannuel d'investissement par manque de lisibilité sur les actions futures du prochain conseil d'administration.

En attendant, l'exercice 2020 sera mis à profit pour la mise en place d'une réflexion sur une refonte générale des principales actions du CCAS et les critères d'attributions tant envers l'aide aux familles, l'aide aux personnes âgées, etc...

Aussi bien, les activités courantes du C.C.A.S en 2020 ne dérogeront pas à celles des années précédentes, comme :

- Des actions solidaires / lien social :

Le C.C.A.S., en partenariat avec l'association CARITAS locale, continue à gérer la « Maison la Source » autre lieu de rencontres, d'échanges et d'aides ponctuelles pour les familles blotzheimois en difficulté. Pour ce faire, le C.C.A.S. assure, entre autres tâches, sa mission d'hébergement d'urgence par le biais d'un logement familial, le versement d'aides matérielles (numéraires, alimentaires, habillement, etc..) ainsi que d'une aide logistique pour des familles en souffrance.

- Des actions au plus près des séniors :

Eu égard aux travaux importants liés à la mise en accessibilité du Foyer courant 2020, lieu d'accueil des séniors, le C.C.A.S. ne peut y prévoir des activités, des ateliers, ... en faveur des personnes âgées. Ceux-ci pourront reprendre en 2021.

Le C.C.A.S. poursuit néanmoins sa lutte contre l'isolement avec le maintien du repas de Noël lors duquel pas moins de 235 personnes âgées y participent (ou paniers garnis livrés à domicile pour ceux et celles qui n'y participent pas) ainsi qu'une sortie découverte à la journée en partenariat avec la Ville. Il conforte ainsi son positionnement comme animateur de la vie locale pour cette frange de la population.

En parallèle aux activités du C.C.A.S., la municipalité rendra toujours visite en 2020 aux 63 habitants concernés par des grands anniversaires (à partir de 80 ans) et/ou de mariages ou d'anniversaires de mariages (ce qui représente environ 19 foyers concernés).

PROJET DE CADRAGE GENERAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2020 :

Les objectifs 2020 sont à budget constant de maintenir les participations et les aides.

RECETTES FONCTIONNEMENT	Réalisations 2019	Prévisions 2020	DEPENSES FONCTIONNEMENT	Réalisations 2019	Prévisions 2020
			60611 Eau & asst	255,27	300,00
			60612 Energie élec.	2.699,55	2.800,00
042 Op. d'ordre			6064 Four. Adminis.		100,00
			611521 Entr. Bâtim.	75,97	500,00
013 Att. de charges			6156 Maintenance	512,64	700,00
			6161 Primes d'assur.	1.678,00	1.750,00
7031 Concessions cimetières	1.333,00	1.500,00	6232 Fêtes cérémonies	22.994,98	30.000,00
7083 Locations diverses	176,54	180,00	6247 Frais Transports		150,00
70878P/ d'autres redevables			6281 Cotisation	230,08	250,00
7474 Subv. Commune		19.000,00	62871 Collect. Rattac.	5.110,59	5.200,00
758 Prod. Divers ges. Cour.			6288 Divers	678,99	5.000,00
			63512 Taxes foncières	828,84	1.000,00
7713 Libéralités reçues	100,00		6561 Secours d'urgence	11.224,13	30.000,00
773 Mandats annulés			6574 Subv. Fonction.	1.008,00	5.000,00
7788 Produits exceptionnels	51.257,55	52.000,00	023 Virement s/inv		34.527,46
002 Excédent fonct. N-1	48.674,66	51.477,46	042 Op. d'ordre	2.746,25	6.880,00
			673 Titres annulés	21,00	
TOTAL	101.541,75	124.157,46	TOTAL	50.064,29	124.157,46

PROJET DE CADRAGE GENERAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2020 :

Dans l'attente de l'identification d'un projet d'investissement incluant un soutien financier du C.C.A.S, il convient de répartir, en prévisions, les crédits des dépenses d'investissement 2020 qui s'élèvent à 54.125,64 € au chapitre 21 « immobilisations corporelles ».

Les recettes d'investissement 2020 porteront sur des recettes au titre des amortissements pour 6.880 €, sur un résultat d'investissement 2019 de l'ordre de 11.018,18 €, de 1.700 € environ au titre du FCTVA et enfin plus de 34.527,46 € au titre de l'autofinancement 2020.

CONCLUSION

L'étendue des missions opérées par le C.C.A.S. de Blotzheim est à l'image des défis et autres enjeux auxquels l'action sociale est aujourd'hui confrontée : profondes évolutions démographiques et sociétales, massification et complexité de la demande sociale, contingence des moyens mobilisables.